

Jungholtz

Bulletin municipal d'informations

2016
Juillet
N°12



Le mot du maire

Chères Jungholtzaises,
Chers Jungholtzois,

"Ensemble, faisons cause commune" tel est le mot d'ordre lancé par l'AMF [Association des Maires de France] en septembre dernier, afin de rappeler l'importance de l'institution communale.

Lors de la journée citoyenne organisée le samedi 28 mai 2016, j'ai eu l'immense plaisir de constater que ce mot d'ordre est une réalité toute naturelle au sein de notre commune.

Cette première journée citoyenne a fédéré pas moins de 70 personnes de notre village. Une météo idéale, de l'énergie, de l'efficacité, de la convivialité et de la bonne humeur, tous les ingrédients étaient réunis pour faire de cette première journée citoyenne une grande et belle aventure.

L'objectif d'améliorer le cadre de vie, tout en encourageant la création de liens sociaux entre habitants a été atteint comme en atteste l'ambiance conviviale ressentie sur les divers chantiers tout au long de cette journée, puis au repas pris en commun (la rubrique "Retour en images" vous en donnera un petit aperçu).

Pour ce qui concerne le bilan financier, la commune a investi pour 3000 € de matériel pour la mise en œuvre des différents chantiers.

Bravo et merci à tous les bénévoles qui ont réalisé ces travaux en commun pour le bien de tous. J'ai noté avec plaisir qu'à différents échelons des liens se resserrent : entre les personnes, entre les cultures, les âges et les opinions, entre les associations, les entreprises, les artisans et la population en général.

Je suis fier de constater que votre volonté de construire un village où il fait bon vivre va bien au-delà des simples mots et que votre engagement en tant qu'acteur de cette cause commune est bien réel.

Encore un grand merci à vous tous et dès à présent je vous donne rendez-vous pour 2017, nous avons encore tant de chose à faire ensemble.

Durant ces dernières semaines de ce printemps qui vient de filer à grande vitesse, parmi les nombreuses tâches à traiter nous avons également dû faire

face aux dégâts causés par les gros orages que nous avons subis. Des études seront entreprises pour voir quelle sont les actions à entreprendre pour éviter ces coulées de boues.

Avec l'été vient l'envie d'extérieur lorsqu'il fait beau. C'est aussi l'apparition d'incivilités (bruits, chiens non tenus en laisse, trottoirs souillés, voitures garées sur les trottoirs, etc.) qui troublent la quiétude des voisins et créent des désordres.

N'oublions pas qu'apprendre à se respecter favorise le bien vivre ensemble et les échanges.

Un peu de repos ne nous fera donc pas de mal, et si le soleil daigne d'être de la partie, ce sera d'autant plus bénéfique pour nous tous.

Car la rentrée s'annonce à nouveau bien chargée avec les nouvelles institutions qui se mettent en ordre de marche et indiquent leurs priorités et nouvelles règles...

Il nous faudra être en forme en septembre car ce sera reparti pour une année animée de "vie au village", et la programmation des animations organisées par les diverses associations, sans oublier la journée du patrimoine.

Il me reste à vous souhaiter à toutes et à tous un bel été et de bonnes vacances.

Guy HABECKER
Maire de Jungholtz ■

"Penser, c'est s'extraire du présent pour aller pêcher dans les eaux du passé ou du futur. Pourtant, l'expérience s'inscrit toujours dans le présent."

"Le plus bel endroit du monde est ici" de Francesc Miralles

HORAIRES D'OUVERTURE DE LA MAIRIE AU PUBLIC

ou sur rendez-vous : 03 89 62 22 11 - @ mairie.jungholtz@wanadoo.fr
Permanence des élus le **lundi de 18h à 20h.**

Lundi	9h à 12h	17h à 19h
Mardi	-	14h à 16h
Jedi	9h à 12h	-

Cérémonie du 8 mai



Le 8 mai 2016, les Jungholtzois avaient rendez-vous devant le Monument aux Morts pour la traditionnelle cérémonie commémorative du 8 mai 1945.

Quelques images pour vous retracer cette cérémonie qui rassemble fort peu de monde mais des personnes attentives à la lecture du discours du Ministre des Anciens combattants.

La lecture a été faite par l'adjoint Francis LAUCHER, puis M. le Maire, Guy HABECKER et M. le Président de l'association des anciens combattants, Alfred TSCHAENN, encadrés par une délégation des Sapeurs Pompiers du Vallon ont déposé la gerbe en l'honneur des victimes de cette guerre.

A l'issue de la cérémonie, les participants étaient conviés au verre de l'amitié offert par la municipalité.



PLU - PLAN LOCAL



Le tribunal administratif de Strasbourg, en date du 23 juin 2016, a annulé la délibération du conseil municipal du 16 janvier 2014 approuvant le Plan Local d'Urbanisme de Jungholtz. Une décision non sans conséquences pour la commune.

A son élection en mars 2014, l'équipe municipale récupérait une commune au PLU flambant neuf, approuvé en conseil municipal par la délibération du 16 janvier 2014. Mais dès le 15 mai 2014 la SCI Porthos a déposé un recours gracieux.

Le jugement est rendu au vu de considérations de légalité externe, c'est-à-dire relatives à la procédure d'élaboration du PLU ; il écarte tous les arguments de fond qui étaient opposés à la commune par la SCI Porthos.

Résultat : outre la somme de 1 000 euros à verser à la SCI Porthos en application des dispositions de l'article L 761.1 du

Code de justice administrative, la commune revient à son ancien Plan d'occupation des sols (POS). Un retour aux anciennes règles d'urbanisme qui remet en cause certains projets.

Aujourd'hui, la commune de Jungholtz a deux alternatives :

- ◆ faire appel de la décision du tribunal mais sans garantie que la décision d'appel soit différente, vu ce qui reproché au PLU, et donc s'engager à nouveau dans deux ans de procédure
- ◆ ne pas perdre de temps et élaborer un nouveau PLU mais ceci est une décision pour laquelle les conséquences financières seront tout sauf négligeables, puisqu'il faudra payer un deuxième PLU.

Une décision devra être prise dans un délai de deux mois !

Informations utiles ...



Maisons de retraite connectées, lorsque le maintien à domicile n'est plus possible.

Afin de faciliter les inscriptions en maison de retraite, depuis plus d'un an, les Alsaciens ont accès au site internet ViaTrajectoire : <https://trajectoire.sante-ra.fr>

Ce service en ligne offre un gain de temps considérable. Un dossier d'admission peut ainsi être envoyé en un seul clic alors qu'un dossier papier doit être déposé auprès de chaque maison de retraite.

Le site comptabilise aujourd'hui plus de 10000 utilisateurs.

Les Haut-Rhinois sont de plus en plus nombreux à s'inscrire depuis leur domicile. Aujourd'hui, toutes les maisons de retraite alsaciennes sont connectées à ViaTrajectoire et 85% d'entre elles ont déjà finalisé des admissions sur le site.

Le Conseil Départemental du Haut Rhin, partenaire de ce projet, propose avec ViaTrajectoire l'accès à un annuaire complet des maisons de retraite et une inscription facilitée.

Retrouver toutes les informations pratiques concernant ViaTrajectoire sur le site internet du Conseil Départemental du Haut-Rhin : www.haut-rhin.fr

Grands Anniversaires

Jungholtz, petite commune où il fait bon vivre, et ce ne sont pas nos aînés qui vous diront le contraire ...

Au cours des derniers mois plusieurs d'entre eux ont fêté un Grand Anniversaire, et si pour diverses raisons la municipalité n'a pas toujours eu le plaisir de les rencontrer, il n'en demeure pas moins que nous avons une pensée toute amicale et respectueuse pour eux et nos bons vœux les accompagnent pour cette année nouvelle de leur vie.

Joyeux Anniversaire

Nous avons ainsi le plaisir de mettre à l'honneur



♦ Mme Marie-Madeleine BIHRY, qui le 13 avril 2016 fêtait, dans le cercle restreint de sa famille, ses 90 ans.

La municipalité lui a souhaité un Joyeux Anniversaire et tous les bons vœux de bonne santé.

♦ Mais aussi Monsieur Jean-Bernard BLUEM, né le 3 mai 1936 et qui fêtait ses 80 ans. M. BLUEM était un aviculteur avisé et faisait partie des premiers membres de l'association des aviculteurs de Jungholtz en 1959.



Le maire et l'ensemble de l'équipe municipale présentent au nouvel octogénaire leurs meilleurs vœux de bonheur et de santé, à l'occasion de son 80^{ème} printemps.

❖ Et, c'est en ce mercredi 6 juillet que le maire et deux adjoints ont rendu visite à M. Lucien ALTHEIMER et lui ont remis le traditionnel panier fleuri et garni à l'occasion de ses 90 ans.

M. ALTHEIMER, né le 6 juillet 1926, alerte et dynamique a partagé avec nous et sa famille un agréable moment en évoquant des souvenirs de sa carrière professionnelle qu'il débuta en tant que menuisier mais aussi ses souvenirs de voyages.



Mais quel est donc le secret de sa forme et de son dynamisme ?

Ecouter M. ALTHEIMER est un plaisir de chaque instant ; la discussion est emprunte d'humour et il nous apprend qu'il aime toujours autant s'occuper de son jardin (ce qui est confirmé par ses filles), faire du vélo et des ballades mais aussi une fois par semaine s'octroyer une soirée entre 'potes' pour discuter et rire de tout et de rien...

Ces rencontres sont de réels moments de convivialité qui nous permettent de maintenir des liens étroits avec les seniors de la commune. Des instants sympathiques de partage et de connaissance de l'autre, des instants bien souvent plein d'humour, autour d'un verre.

Carte d'identité

Des cartes d'identité valides en France mais pas à l'étranger !

Notre carte d'identité est valable **quinze ans au lieu de dix**, sauf que rien ne l'indique sur les anciens modèles

En effet, la durée de vie des cartes d'identité a été prolongée de cinq ans, une mesure de simplification, vraiment ?

Pas pour les voyageurs qui sont refoulés des aéroports étrangers et privés de vacances ou de déplacements professionnels !

Depuis le 1er janvier 2014, les cartes d'identité sont de fait valables quinze ans au lieu de dix. Problème, rien ne l'indique sur les anciens modèles, et la plupart des pays européens (l'Espagne, l'Italie, le Royaume Uni, l'Allemagne...) peuvent parfaitement les refuser à la frontière.

Les vacanciers prévoyants ne sont guère plus avancés. Par souci d'économie, les préfectures rejettent quasi



systematiquement les demandes de renouvellement de cartes vieilles de moins de quinze ans ... Une situation que reconnaît le ministère des Affaires étrangères : "De façon à éviter tout désagrément pendant votre voyage, il vous est fortement recommandé de privilégier l'utilisation d'un passeport", conseille-t-il sur son site. Face à la grogne, certaines préfectures, comme à Paris, ont lâché du lest, mais sans l'assumer officiellement.

Vous pouvez télécharger les fiches d'informations sur l'allongement de la durée de validité de la CNI traduites pour chaque pays acceptant la carte nationale d'identité comme document de voyage sur le site du ministère de l'Intérieur : <http://www.interieur.gouv.fr>

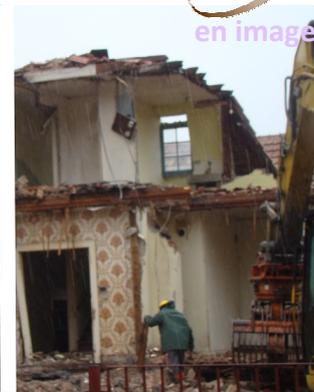
Voyage à l'étranger : tous les pays n'acceptent pas une carte d'identité de plus de 10 ans. Toutes les informations sur le site Service-Public.fr

Travaux



Jungholtz, un vaste "chantier" ...

La maison "Ancel" a laissé place à un espace disponible pour créer l'arrêt de bus minute, sécuriser les abords de



l'école et permettre une meilleure prise en charge du transport des écoliers.

Le réaménagement de la place de la mairie et de ce nouvel espace supplémentaire sera entièrement repensé, avec la mise en place de nouveaux parkings "dépose-minute" pour la dépose des enfants scolarisés et d'un espace paysager.



Chantier de la rue Creuse et de la rue du Ballon : rénovation des réseaux collectifs d'eaux usées et d'eau potable, création du réseau d'eaux pluviales, aménagement de voirie et éclairage public.

La première étape de ces travaux aura été la création de la sortie de la rue Creuse vers le lotissement du Pré du Vallon.



Le chantier est prévu pour durer jusqu'à fin de l'automne et va générer pendant quelques temps des contraintes relatives à la circulation mais aussi à l'organisation des services publics (passage des véhicules des services de secours, de ramassage des déchets ménagers, etc ...)



Nous avons conscience que les perturbations liées à ce chantier incommode les riverains, que la circulation est difficile et que la poussière peut gêner, mais ceci est un mal temporaire pour une amélioration pour le long terme ...

Merci aux riverains pour leur patience et leur compréhension et merci beaucoup à Monsieur Michel RUH qui nous a aimablement transmis ces photographies prises au jour le jour.

Je voudrais cependant m'adresser aujourd'hui à l'ensemble des villageois pour leur donner une juste évaluation de la situation. Je m'adresse aussi aux personnes bien intentionnées qui véhiculent à tort des informations techniques erronées !

Ces personnes, sans doute de bonne foi, en tous cas j'ose l'espérer ! induisent les villageois en erreur en soutenant que les tuyaux de récupération des eaux pluviales seraient sous dimensionnés et que pour solutionner cette soi-disante erreur de conception la municipalité aurait décidé de

Ce projet de travaux d'envergure était dans les 'cartons' depuis longtemps et il devenait urgent de lancer ces travaux et d'accepter la fenêtre de tir proposée par la Com-Com de Guebwiller.



COMMUNAUTÉ DE COMMUNES DE LA
REGION DE GUEBWILLER
www.cc-guebwiller.fr



mettre en place un deuxième tuyau chiffré à 30.000€ ?

Qu'en est-il réellement ?

Les dimensions des tuyaux mis en place sont largement suffisantes pour les eaux pluviales de la rue Creuse et de la rue du Ballon. Et si l'idée d'un tuyau complémentaire pour la rue de la forêt a été émise lors des discussions de chantier, elle a été immédiatement abandonnée au profit d'une autre **solution déjà préconisée en 2010**.

En effet, suite à une étude de diagnostic hydraulique demandé au Conseil Général en 2010 par la mairie de Jungholtz, étude complémentaire à l'étude hydraulique réalisée dans le cadre du GERPLAN de la Communauté de Communes de la Vallée de Guebwiller, c'est la réalisation d'un bassin de rétention qui était mise en avant pour prévenir les risques d'inondation lors des épisodes pluvieux intenses et de coulées de boues suite aux orages de plus en plus violents.

Malheureusement cette étude est restée sans suite !!

Dans cette étude, plusieurs problèmes hydrauliques ont été remarqués, et plus particulièrement celui qui nous préoccupe aujourd'hui :

✓ à l'ouest, la rue de la Forêt draine un bassin versant important. Le réseau sature et se met en charge, inondant le centre de la commune

La solution préconisée dans cette étude indiquait : "Le débit centennal du bassin versant est largement supérieur au débit admissible à son exutoire. Afin de limiter le début de pointe, **la construction d'un bassin de rétention** avec volume de l'ordre de 1300 m³ est nécessaire. De plus, nous proposons de dévier les écoulements via le chemin communal jusqu'à la rue Creuse afin de désengorger le centre de la commune."

Deux emplacements seraient possibles, mais tout deux sont sur un terrain forestier appartenant à la maison de convalescence Sainte Anne !

Une étude détaillée et des négociations sont en cours ; mais même si l'accord était donné ce jour, les travaux pourraient se faire au plus tôt dans 3 ans ...

Journée Citoyenne

28 mai 2016



Comme je le mentionnais dans l'éditorial de ce bulletin municipal, je n'ai qu'un mot à rajouter à ce qui a déjà été dit mais aussi écrit par Guy Violini du Journal les DNA; et ce mot est **BRAVO et MERCI à tous les bénévoles et à toute mon équipe de conseillers municipaux et adjoints.**

JUNGHOLTZ Vie locale Première journée citoyenne



Comme partout dans le village, une bonne ambiance régnait dans l'équipe « Thierenbach » PHOTO DNA GV

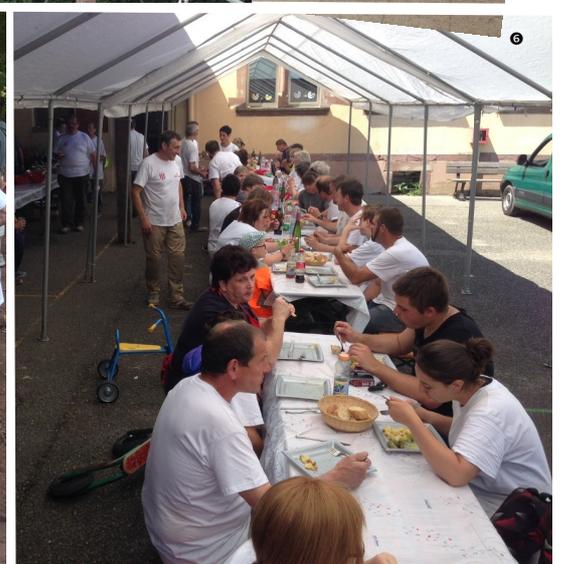
Les gilets jaunes fleurissaient à tous les coins de rue du village, récemment, lors de la première édition de la journée citoyenne.

.....
A l'instar de nombreuses communes de la région, la municipalité de Jungholtz a également décidé d'organiser une journée citoyenne à laquelle participaient près de soixante bénévoles. Dès l'arrivée des premiers volontaires, le maire Guy Habecker et l'adjointe Nathalie Arico, coordinatrice de la journée, ont commencé à former les équipes.

Par affinité ou par corps de métiers, les uns ont rejoint le groupe avec burin et marteau qui avait en charge la réfection du mur de la rue de l'Usine',

d'autres, pelles et pioches à la main ont égalisé le chemin qui relie Jungholtz au Bildstöckle² via le réservoir, un groupe s'est affairé au fleurissement et à l'entretien des espaces verts à Thierenbach³, un autre s'est occupé de la remise en état du calvaire⁴ se trouvant en bordure de l'étang ou de la réfection de la peinture des vasques⁵ de fleurissement à l'entrée du village.

Dans toute cette organisation bien rodée, la confection du repas de midi par une 6^e équipe⁶ était d'une grande importance. Le repas fut pris en commun dans une ambiance citoyenne en toute convivialité. GV





Kermesse d'été

KERMESSE D'ÉTÉ

La deuxième édition de la Kermesse d'été s'est déroulée dans le parc le samedi 25 juin 2016.

Fraîcheur du temps, soldes ou nombreuses animations proposées dans le secteur ont sans doute effrayé une partie du public qui de ce fait a manqué la très belle journée proposée par l'AGSPJ [Association de Gestion de la Salle Polyvalente de Jungholtz].

Les enfants ont été gâtés puisque les

GO [gentilles organisatrices] de l'AGSPJ ont choisi de mettre au programme des jeux fort sympathiques pour animer cette journée et permettre aux enfants et à leurs parents de passer un agréable moment.

Une journée spécialement plaisante pour tous puisque la pluie ne s'est pas invitée à la fête et que la grosse bourrasque de vent du début d'après midi n'a pas entachée.

Même si les organisateurs de l'AGSPJ regrettent le peu d'affluence pour le pique nique, les jeux et plus spécifiquement les activités proposées par l'association les NAZE ont été fort appréciés.

L'AGSPJ remercie de tout cœur les villageois qui ont participé à cette manifestation et tout particulièrement les talentueux cuisiniers et fournisseurs de salades et pâtisseries succulentes, sans oublier les enfants qui ont su profiter de cette journée loin des écrans et tablettes pour partager des activités ludiques et sportives en plein air.



sur cette belle journée ...



Des nouvelles de la bibliothèque

Tout d'abord un grand merci à toutes celles qui sous la houlette de Mme Hélène BROQUET œuvrent semaine après semaine, en qualité de bénévoles, au bon fonctionnement de notre bibliothèque. Votre présence et votre disponibilité font vivre cette bibliothèque de village, bien fréquentée par les enfants de l'école, elle l'est un peu moins par les adultes. La bibliothèque a besoin d'adhérents pour vivre, soutenez-la, ADHEREZ ou renouvez votre adhésion.

Les vacances approchent, profitez-en pour remplir votre valise. Des livres pour tout public vous attendent et ne demandent qu'à embellir vos journées estivales.



Gymnastique Moderne de Jungholtz

L'espace Grün de Cernay, une nouvelle fois, a accueilli le traditionnel gala de fin d'année de la GMJ de Jungholtz. Ce gala est l'aboutissement de toute une année d'entraînement.

Un spectacle haut en couleur et mené tambour battant.

Quelle énergie déployée tant par les plus petits que par les groupes plus expérimentés.

C'est en voyant le final avec l'ensemble des groupes que l'on prend la mesure du nombre de participants ...

Bravo à vous tous pour ce beau spectacle.



Sport



QUILLES ST.GALL

Tournoi Tandem à Hombourg

Trois joueurs de Jungholtz ont été félicités, 75 Tandems se sont inscrits, après les deux journées éliminatoires 20 Tandems sont restés en lice.

Ces derniers se sont affrontés dimanche le 17 avril et c'est le Tandem Claude Nguyen avec sa partenaire Isabelle Kientzler qui sont montés sur la plus haute marche avec une moyenne de 149,16 sur 6 matches. Tandis que le binôme Christiane Grimaz et Jean Woinson prennent la 3^{ème} place et une moyenne de 141,16 sur les 6 matches.

Le verre de l'amitié clôtura cette belle journée pleine de rebondissements.



Mountain Bikers - Massif des Vosges



Jonathan CHOLET est membre du Comité Directeur et correspondant local du secteur Florival de l'antenne régionale du MBF Massif des Vosges. Domicilié au 12a rue de l'usine, il est joignable par mail : mbf.florival@gmail.com ou tél. 06 50 37 41 00. L'association, reconnue d'utilité publique, qui a pour unique vocation la sauvegarde de l'accès aux sentiers à tous les vététistes, la sensibilisation des pratiquants au respect de la nature et des autres usagers et le développement harmonieux de la pratique du VTT.

La MBF a édité une charte pour un VTT durable et responsable (je respecte la nature, je respecte les sentiers, je respecte les autres usagers). Les actions au plan national sont consultables sur le site www.mbf-France.fr

Zéro Phyto - Préparons-nous !

Le Parlement a adopté définitivement jeudi 23 janvier dernier une proposition de loi qui interdit les pesticides dans les espaces verts publics à partir de 2020 et dans les jardins particuliers à compter de 2022.

Près de 40% des communes ont déjà franchi le pas. Le délai accordé doit leur permettre de s'adapter à de nouvelles méthodes de travail. Par ailleurs, à partir du 1er janvier 2022, pour laisser le temps aux industriels de s'adapter, la commercialisation et la détention de produits phytosanitaires à usage non professionnel seront interdites. La France reste le premier consommateur de pesticides en Europe...

Ce projet incite donc fortement au changement de nos pratiques collectives et individuelles et des représentations que nous avons des «mauvaises herbes»... Aussi, profitons de ce début de printemps pour prendre le temps, chacun à son niveau, de les arracher à la main....et

d'échanger de «bonnes idées» pour changer nos pratiques en limitant l'utilisation des pesticides, ce qui est certes plus contraignant mais tellement bénéfique pour notre planète et notre santé !

Ainsi, «la présence d'herbe en bord de trottoir ou dans l'allée d'un parc ne sera plus synonyme d'un mauvais entretien mais le signe d'une gestion différenciée des espaces publics et des espaces verts, où de nouvelles méthodes d'entretien seront appliquées.

Dès lors, il faut changer de regard, développer une autre culture du végétal dans la ville, et accepter la présence de végétation spontanée qui est rarement préjudiciable et même à la base d'une biodiversité urbaine à reconquérir... Aussi, en complément de l'action publique, il sera de la responsabilité de chacun, si la vue d'herbes dérange ou si elle génère un danger particulier pour la circulation des piétons, de désherber au droit de sa propriété ... de façon naturelle sans

produits chimiques!

En 2016 : un particulier n'a pas le droit de brûler ses déchets ménagers à l'air libre.

Les déchets «verts» sont considérés, par le Code de l'Environnement, comme des déchets ménagers. Il est notamment interdit de brûler dans son jardin :

- ✓ l'herbe de la tonte de pelouse,
- ✓ les feuilles mortes,
- ✓ les résidus d'élagage, les résidus de taille de haies et arbustes, les résidus de débroussaillage et d'élagage,
- ✓ les épluchures...

Les déchets verts doivent être déposés en déchetterie, ou déposés dans le cadre de la collecte sélective organisée par la commune, ou stockés dans un compost individuel.

Le broyage sur place ou la dépose sur des sites dédiés comme les décharges sont les seules solutions autorisées pour s'en débarrasser. ■

Le "moustique-tigre"

Le moustique-tigre est présent dans le Bas-Rhin à Schiltigheim, Bischheim et dans le quartier de Neudorf à Strasbourg.

Désormais, il n'y a pratiquement aucune chance de l'éradiquer du département.

Chaque année, du 1^{er} mai au 30 novembre, une surveillance entomologique est mise en place en France métropolitaine pendant la période d'activité de l'*Aedes albopictus* (appelé moustique tigre), moustique vecteur de la dengue, du chikungunya et du zika.



Cette mission est placée sous la responsabilité de la Direction Générale de la Santé (DGS) qui a passé convention avec les opérateurs de démoustication (OPD). **Dans le Haut-Rhin, c'est la Brigade Verte qui assure**

cette surveillance et met en œuvre si besoin les traitements adaptés. Le dispositif de surveillance est complété par un site internet : www.signalement-moustique.fr sur lequel toute personne peut procéder au signalement d'un moustique tigre qu'elle aurait capturé.

Selon le syndicat de lutte contre les moustiques du Bas-Rhin, cette année sera une année à moustiques : *avec le Rhin qui ne cesse de déborder et la nappe de remonter, il ne sera pas possible d'éradiquer toutes les larves ; nous mettrons tout en œuvre pour être aussi efficace que les années précédentes mais nous ne pourrons pas vous épargner les désagréments liés à ces petites « Dracula ».*

Sachez que le moustique tigre ne transmet pas forcément la dengue, le chikungunya ou le zika. Pour qu'il le transmette il faut qu'il s'abreuve du sang d'un « malade » qui souvent nous vient ou revient des îles. Pour le moment aucun cas, suite à piqûre de moustique n'a été signalé ! ■

Rappels

L'été approche, soyons civiques !

Le mieux vivre ensemble ne peut exister que par la volonté de tous, car l'écoute et le respect dans nos relations aux autres doit être une priorité !

Parmi les différents sujets qui "fâchent" on peut noter : la vitesse, le stationnement et les chiens errants.

D'aucun se plaignent de la vitesse excessive des véhicules dans leur rue ! mais roulent trop vite dans la rue du voisin ! D'aucun se plaignent de ne pouvoir circuler sur des trottoirs encombrés, mais encombrent le trottoir devant chez eux pour plus de facilité ! D'autres se plaignent du désordre qui règne à la sortie de l'école, mais n'hésitent pas à bloquer la rue quand ils sont pressé ! D'autres encore se plaignent des chiens errants et de leurs déjections, mais sont-ils toujours irréprochables lorsqu'il s'agit de leur animal ?

Nous sommes effectivement reliés les uns aux autres et, pour commencer, il faut se montrer attentif à ce qui se passe autour de nous, mieux s'écouter et respecter la réglementation en vigueur sont certainement les premières solutions.

"Bien vivre ensemble" demande l'implication de chaque citoyen au quotidien. Nous avons tous envie

de bien vivre dans notre village et d'avoir des relations cordiales.

Comment y parvenir ? Sans doute en respectant les réglementations en vigueur, tout en sachant que les mots : civisme, liberté partagée, respect de l'autre et de notre environnement, responsabilité individuelle, restent les clés de ce "bien vivre ensemble".

Et puis, cela passe surtout par la communication entre voisins, entre citoyens. Tout le monde a droit à l'erreur, tout le monde peut oublier, mais il suffit de quelques paroles courtoises et d'un peu de bonne volonté pour éviter un "clash", des rancunes qui perdurent, l'intervention de l'Autorité. ■

Communiqué

suite à des vols qui exaspèrent !



La personne qui gentiment vole les fleurs des espaces verts, peut nous contacter si elle est intéressée par l'arrosoir qui permet de les entretenir... Avec nos remerciements.

Des jeunes célèbres !



ASSOCIATION DES CADRES DE RESERVE Ensishem, Sultz et Environs

La revue nationale SERVIR n° 414 fait un zoom sur les activités de la Fédération Nationale des Associations de Sous-Officiers de Réserve [FNASOR] et consacre 3 pages à la collecte de dessins réalisés par les élèves des écoles maternelles et primaires pour soutenir le moral des militaires loin de chez eux à Noël.

Parmi les écoles du secteur mises à l'honneur se trouvent l'école maternelle et l'école primaire de Jungholtz et l'école



élémentaire de Wuenheim. Les élèves participants avaient été félicités par le capitaine honoraire Richard KUPIS, président de l'association, qui s'était rendu dans les différents établissements scolaires accompagné entre autre du Maréchal des Logis Gilbert LEDERMANN (vice-président) et Andrée LEDERMANN pour remercier les élèves en son nom, au nom de la FNASOR et de Solidarité Défense.

TROPHES DU BENEVOLAT



Dans le cadre de la Journée mondiale du Bénévolat de l'ONU, l'Union Départementale du Bénévolat associatif du Haut-Rhin et la DDCSPP Service Jeunesse, Sports, Vie associative organisent les

« TROPHEES DU BENEVOLAT »

Ce concours a pour objectif de valoriser le bénévolat et l'action des bénévoles qui oeuvrent dans les associations.

Le concours est ouvert à toute personne bénévole et toute association de droit local, déclarée du Haut-Rhin.

Le **"Trophée du jeune bénévole"** s'adresse à toute personne bénévole âgée d'au moins 16 ans et d'au plus 30 ans au 31 décembre 2015.

Le **"Trophée du bénévole"** distingue une personne bénévole âgée de plus de 30 ans pour son parcours et son investissement exemplaires au sein d'une association.

Le **"Trophée de la meilleure action bénévole"** vise à récompenser la qualité et l'intérêt éducatif et social d'une intervention conduite par des bénévoles au sein ou pour le compte d'une association. Cette catégorie n'est ouverte qu'aux seules associations.

Les trophées sont attribués par un jury composé, désigné par l'UDBA 68. Ses décisions sont sans appel.

Auparavant, des votes par Internet pourront avoir été organisés par l'UDBA 68 sous réserve des possibilités techniques du moment. Ces votes seront pondérés mais participeront au classement final. Le contrôle des votes se fera par un jury désigné par l'UDBA68.

Les trois trophée sont dotés de prix :

Trophée du jeune bénévole

- ✓ Trophée d'or : prix de **200 euros**
- ✓ Trophée d'argent : prix de **150 euros**
- ✓ Trophée de bronze : prix de **100 euros**

Trophée du bénévole

- ✓ Trophée d'or : prix de **200 euros**
- ✓ Trophée d'argent : prix de **150 euros**
- ✓ Trophée de bronze : prix de **100 euros**

Trophée de la meilleure action bénévole

- ✓ Trophée d'or : prix de **500 euros**
- ✓ Trophée d'argent : prix de **300 euros**
- ✓ Trophée de bronze : prix de **150 euros**

Le dossier d'inscription est à retirer auprès de

UDBA 68 - «Trophée du Bénévolat du Haut-Rhin»
10 rue des Castors - 68200 MULHOUSE
Tél. 03 89 50 46 99

ou télécharger sur le site <http://www.udba68.benevolat.org>

La date limite de retour des dossiers à l'adresse postale ci-dessus est fixée au : **31 octobre 2016**

La plaquette est disponible en mairie

Compteurs Linky

L'AMF [Association des Maires de France] a saisi le Premier ministre au sujet du déploiement en cours des "compteurs communicants" de type Linky.

François Baroin rappelle qu'il s'agit d'une décision du Gouvernement et estime nécessaire et urgente une

expression de l'Etat pour informer les élus locaux sur les limites de leurs capacités à agir dans ce domaine mais aussi pour fournir de manière objective et transparente aux habitants inquiets les réponses qu'ils attendent.

Maires de France | supplément avril 2016

Patrimoine



Les paysans ont une vie quotidienne très dure.

Dans le cadre des journées européennes du patrimoine 2016 le thème retenu par la communauté de Commune de la Région de Guebwiller a retenu la thématique :

“Vivre au Moyen Age”...

Cela fait plusieurs années que le patrimoine médiéval, très riche de la Région de Guebwiller, n’a pas été traité. Ce thème permettra d’aborder l’architecture médiévale mais également les métiers et la vie quotidienne de cette époque.

Mais comment vivait-on à Jungholtz au Moyen Age ?

La conférence du **17 septembre** tentera d’éclairer cet aspect de l’histoire de ces lieux.

Et ce n’est pas peu dire ; le Moyen Âge a duré près d’un millénaire, du V^e au XV^e siècle, entre la chute du dernier empereur romain d’Occident (476) et la découverte de l’Amérique (1492).

Pour agrémenter cette “soirée conférence”, nous souhaiterions également organiser des “ateliers du moyen âge” mais pour l’heure il est encore trop tôt pour en parler, des contacts et des idées sont en bonne voie ...

Garden party



La célèbre “Garden Party” de la Musique Harmonie de Jungholtz s’est déroulée au bord de l’étang de Thierenbach, sous un beau soleil.

Convivialité et bonne humeur étaient au rendez-vous ...

Le menu composé des traditionnelles brochettes, dégusté ainsi dans la nature au bord de l’eau dans le cadre magnifique de l’étang de Thierenbach, a été fort apprécié des convives.

D’aucun ont sans nul doute hésité à s’inscrire de peur de rater le match de foot !

Qu’à cela ne tienne, David, le jeune président, avait pensé à tout une TV grand écran, une antenne de fortune et le tour était joué pour permettre à tous les fans de suivre le



ÉTAT CIVIL

► Grands Anniversaires (70 ans et plus) Juillet-Août-Sept

ADAM Gilbert	03/07/1940
ALTHEIMER Lucien	06/07/1926
BAUDOUIN née HURTH Yvonne	24/07/1945
BELTZUNG née AULLEN Marie	11/07/1929
BIEBLER Paul	25/09/1937
BIEBLER née TSCHUDY Erna	12/07/1938
BLUEM née EGERT Anne Marie	13/08/1939
BLUEM née SCHAFFHAUSER Christiane	23/07/1945
BOLTZ Joseph	13/09/1932
BRUCKER Rémi	31/08/1940
FEDRY née SEILLER Liliane	19/09/1937
GROSS née MISTLER Marie Thérèse	21/08/1924
GUEBEL Gilbert	26/09/1936
HABECKER née SCHWEITZER Marie	29/08/1930
HESSE née WELLENREITER Liliane	11/07/1939
HOEFFERLIN née LODA Simone	29/08/1936



KAUFFMANN Henri	06/07/1934
KURST née MARTIN Anne	20/08/1942
LAPP Joseph	20/07/1932
LAPP née HAEGEL Marie	10/07/1935
LAUCHER née KATZ Marie Bernadette	18/08/1938
MARY André	20/07/1941
MONNIER Nicole	15/07/1938
PERICAS Paul	21/08/1942



Elections

Le calendrier 2017 est connu



Les scrutins de l'élection présidentielle se dérouleront **les dimanches 23 avril et 7 mai 2017.**

Organisé la veille d'un jour férié, le second tour pourrait susciter un nombre important de procurations de vote.

Entreprises locales

Le café du Ballon prend ses marques dans le paysage jungholtzois ...
vous y trouverez un accueil chaleureux et convivial....

N'hésitez pas à pousser la porte ou vous installer sur la terrasse aux couleurs fraîches ; vous pourrez aussi y déguster un panini et autres petits en-cas ou en fonction de l'heure, le plat du jour.



Une créatrice vient d'ouvrir son atelier à Jungholtz.



Découvrir l'Atelier de
Création Originalissimo

L'Atelier vous fait partager sa passion en vous proposant ses créations.

Venez découvrir l'atelier lors
de sa première journée
portes ouvertes le
24 septembre 2016
de 10h à 12h

Atelier de Création - Sandrine Dufлот
Contact : contact@creation-couture.fr
www.creation-couture.fr ou
www.originalissimo.fr